LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX . 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mercredi 5 Aout 1891

ECHOS DU JOUR

M. Chicoyne vient d'abandonner la réaction du PIONNIER DE SHERBROOKE.

MM. Vekeman et Bousquet lui succèdent.

Dillon et O'Brien ont repris leur siège hier a la Chambre des Communes d'Angleterre.

L'empereur Guillaume II est arrivé à Bergen, Norvège, à bord du " Hohenzollern, " en route pour l'Allemagne.

Le comité des Privilèges et Elections a siégé ce matin. M. Thomas McGreevy a été longuement examiné par M. Fitzpatrick, cet examen se prolongera probablement jusqu'à demain soir.

Il parait que les rivières qui se déchargent dans le Saguenay foisonnent de saumon. Dans les rivières Sainte-Maguerite, Saint Jean et à Mars on n'a jamais vu autant de ce précieux poisson. Il y a quelque temps deux amis du sénateur Price ont pris, à la mouche, en trois jours, dans la rivière à Mars et Saint-Jean, soixante saumons.

Nous recevons le premier numéro à L'INDISCRET, publié à Saint Jérôme, dans la salle de bazar des Rvdes Sœurs Grises. Ce Journal coquet est rédigé en collaboration sous la direction de M. J. J. Grignon. Nous ne pouvons lui souhaiter longue vie, car ses jours sont comptés, mais nous lui souhaitons succès.

Dans une étude publiée samedi dans l'ELECTEUR, M. l'abbé Laflamme dit qu'il est vraiment regrettable qu'on n'organise pas dans le comté de Charlevoix un système d'observations sérieuses, afin d'arriver à scruter davantage les nombreux phénomènes géologiques que l'on remarque dans cette région. L'étude des tremblements de terre a pris un singulier essor depuis quelques années. Les observations que l'on a commencées et que l'on poursuit encore, ont fait faire au grand pas à la science, et le Canada pourrait peut-être apporter sa petite pierre à ce bel édifice.

Un journal anglais, le LEES MERCURY, apprend que le prince Georges de Grèce, à son arrivée à Londres, a raconté à un ami, les ennuis auxquels il avait été exposé pendant sa traversée de New-York.

"A bord du navire, a dit le prince, il se trouvait plus de cent cinquante dames et demoiselles américaines, et chacune d'elles était munie d'un appareil photographique instantané. Dès que je paraissais sur le pont, tous ces appareils étaient braqués sur moi. Je tâchais de cacher mon visage derrière un journal ou je le couvrais de mes mains, mais la photographie instantanée continuait à fonctionner. Cela m'obligea pendant les deux derniers jours du voyage, à rester dans ma cabine et à ne monter sur le pont qu'à la tombée du jour."

Le WORLD de New-York fait les réflexions suivantes au sujet du bénéfice que doivent retirer les nations de l'Amérique du Sud, de l'abaissement des droits de douane, qu'elles auront à payer sur les objets de consommation, qu'elles tirent ou qu'elles tireront des Etats-Unis :

Si c'est un bénéfice, ce qui est certain, pour l'Amérique du Sud, Cuba et Saint-Domingue, d'être soulagées de l'impôt douanier sur les objets nécessaires à leur peuple, pourquoi une pareille proportion de libre échange ne donnerait-elle pas le même bénéfice aux Etats-Unis ?

Les étrangers valent-ils mieux que nos concitoyens, pour que notre diplomatie les décharge de taxes sur les produits étrangers, tandis que les droits imposés à nos propres concitoyens sont augmentés de 33 pour cent.

Si un libre-échange limité avec nos plus pauvre clients est un si grand bénéfice, le bénéfice serait-il moindre dans des échanges plus libres avec nos clients plus riches, plus grands et meilleurs sous tous les rapports ?

Il appartient au peuple de répondre à ces questions.

On mande de New-York que l'importation des Chinois en contrebande, qui était autrefois une spécialité de la Colombie Britannique et des provinces limitrophes du Mexique, se pratique aujourd'hui sur une grande échelle le long de la frontière canadienne. Le point sur lequel ce commerce illicite a été le plus largement exercé dans ces derniers temps est Livingston, sur le Niagara ; Ogdensburg et Détroit sont aussi signalés pour le même trafic, particulièrement entre cette dernière ville et Windsor, où le passage est facilité par les dispositions topographiques. Il y a d'ailleurs peu de risques et, en cas de succès, les bénéfices sont considérables. D'un autre côté, le gouvernement est fort intéressé à exercer une surveillance efficace, car il en coûte gros pour appliquer la loi, quand la fraude est découverte après coup.

Aux termes de la loi, quand un Chinois introduit aux Etats Unis en fraude est découvert, il doit être renvoyé " à l'endroit d'où il est venu ". S'il est surpris débarquant du Canada, il est remis sur le bateau qui l'a amené, et rapporté de l'autre côté de la rivière, sans qu'il en coûte grand'chose. Mais s'il n'est pas pris en flagrant délit et que l'on ne puisse pas prouver aux autorités canadiennes la preuve de la provenance du délinquant, elles s'opposent à son débarquement, et il faut le renvoyer en Chine, ce qui est une autre affaire Nous ignorons, si cela arrive souvent. Mais il suffit que cela puisse arriver pour qu'on s'en occupe, et on annonce en effet qu'à Washington des pourparlers sont engagés avec le représentant du Céleste Empire pour concerter des mesures de répression efficace, afin de mettre fin à des abus qui pourraient créer des difficultés internationales.

STATISTIQUES

Les hypothèques dont est grevée la propriété rurale aux Etats-Unis, se chiffrent par une somme énorme. Il y a quelques temps, le TIMES de New York, publiait le relevé suivant fait dans dix Etats de l'Union.

		Par année.
Ohio.....	$761,000,000 à 6 p. c.	$45,660,006
Indiana....	398,000,000 "	23,800,000
Illinois.....	620,000,000 "	37,200 000
Wisconsin..	250'000,000 "	15,000,000
Michigan ..	350,000,000 "	21,020,000
Minnesota..	175,000,000 "	10,000,000
Iowa	351,000,000 "	31,000,000
Nebraska ..	140,000,000 "	8,000,000
Kansas	200,000,000 "	12,000,000
Missouri...	237,000,000 "	14,200,000
		$208,920,000
Moyenne de l'int. par l'Etat ...		20,892,000

Voici un autre relevé qui a paru dans le BANKER'S MONTHLY, publication américaine, indépendante des partis :

Kansas $235,000,000 payant un intérêt de $14,000,000

Indiana $647,000,000 payant un intérêt de $38,700,000.

Iowa $567,000,000 payant un intérêt de $34,020,000

Wisconsin $500,000,000 payant un intérêt de $30 000,000.

Illinois $367,000,000 payant un intérêt de $22,020,000

Ohio $1,127,000,000 payant un intérêt de $67,620,000.

On calcule qu'il y a des hypothèques aux Etats Unis pour $9,000,000,000 ce qui représente $144 par tête, pour chaque homme, femme et enfant

L'EMPLOI DES FEMMES

Nous lisons dans LA PATRIE :

" Le TRAIT D'UNION, l'organe de M. Lépine, le représentant de Montréal Est, vient de publier sous ce titre un article abominable dont rougiront sans doute tous les électeurs qui ont donné leur vote à M Lépine, le 5 du mois de mars dernier.

D'après le TRAIT D'UNION, " ce n'est pas la place de la femme dans ces bureaux, et au milieu de tant d'hommes, elle ne conserve pas toujours sa vertu. Qu'on laisse la femme au foyer. "

Cet article est un insulte imméritée jetée à la face de toutes les femmes qui travaillent " au milieu d'hommes, " non seulement dans les bureaux publics, mais encore dans les administrations particulières, dans les magasins, dans les ateliers et jusque dans les familles, si elles sont domestiques. Nous protestons hautement contre cette méprisable calomnie, qui atteint les filles du peuple aussi bien que les personnes de bonne maison.

Sans doute, il y a dans tous les pays des femmes qui n'ont pas su protéger leur vertu ; mais de celles-là n'en trouve-t-on pas un grand nombre qui ont succombé à la tentation dans le sein même de leur famille ? N'y avait-il que des femmes chastes aux temps où les mœurs ne permettaient pas à la femme d'aller travailler hors de chez elle et pourrait-on dire que de nos jours le nombre des femmes honnêtes est proportionnellement moins grand qu'aux temps jadis ?

Les bras nous tombent de stupéfaction de voir la feuille qui prétend être l'organe spécial des classes ouvrières et celui du représentant des ouvriers, insulter aussi grossièrement une classe nombreuse d'ouvrières qui seraient exposées aux privations et à toutes les tentations du besoin, si les mœurs ne leur permettaient pas aujourd'hui d'aller gagner honnêtement leur pain " au milieu d'hommes. "

Les chevalerques rédacteurs de LA PATRIE ont tressaillis d'indignation, à la lecture de cet article de M Lépine.

C'est une insulte imméritée ! s'écrie le confrère. Nous ne voyons pas où il peut y avoir insulte. M. Lépine n'a pas dit que toutes les femmes employées dans les ministères publics y perdaient leur vertu.

Il n'aurait pas pu dire cela ; car il y a dans les bureaux publics des femmes dont l'honnêteté est au dessus de tout doute et qui appartiennent à des familles éminemment respectables. Mais d'après ce qui vient d'être révélé au comité des comptes publics, nous croyons pouvoir déclarer avec M. Lépine que la présence des femmes au milieu d'hommes, dans les bureaux, est une chose dangereuse.

Si l'on admet que les femmes puissent être employées par le gouvernement ; qu'on leur donne des bureaux pour elles seules où qu'on leur permette de faire leur travail à la maison.

Nous sommes certains qu'elles-mêmes le préféreront.

On fait, paraît il, en Angleterre des contrefaçons de passe-ports britanniques qu'on envoie ensuite en Russie, pour permettre aux juifs russes d'éviter le paiement de la taxe de capitation de $10, en se faisant passer pour des sujets britanniques.

Un habitant de Notre Dame du Saint-Rosaire, comté de Montmagny, en abattant un arbre dans la forêt, ces jours derniers, a découvert à un pied sous terre, une vieille pièce de monnaie en cuivre de la grandeur d'un sou. Elle porte d'un côté l'effigie du roi avec les mots " Georgius III, D. G. Rex, " et de l'autre côté l'effigie d'une femme assise sur la poupe d'un vaisseau, ayant casque sur la tête et un trident à la main, avec les mots " Britannia " et le millésime 1797. Il y a quelques cinquante ans, les sous frappés sous le régime de Georges III étaient encore très répandus et très recherchés en cette province.

La Monarchie en France

Relations Franco-Italiennes

AFFAIRES D'ITALIE

Treize d'arretes pour un ancien meurtre

Le Paradis pour Divorcer

LA FRANCE A MADAGASCAR

Toute la Famille Assassinee

Prets a prendre le armes

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA MONARCHIE EN FRANCE

(De notre Correspondant particulier)

PARIS, 5 août.—Le parti de la monarchie fait parler de lui, depuis la nomination de M. le comte d'Haussonville, au poste important de chef des forces monarchiques en France. M. le Comte ne veut pas occuper une sinécure, il a fait en conséquence, dans le cours du mois de juillet, ainsi que je vous l'ai écrit, une tournée dans les grandes villes du centre et du midi ; convoquant partout où il passait les comités royalistes du département, leur transmettant ou développant devant eux, avec son éloquence habituelle, les instructions de M. le comte de Paris.

Un personnage occupant une aussi grande place dans un parti, attire naturellement l'attention et ses paroles sont de nature à exciter au moins la curiosité des politiciens et des journalistes. Aussi on attendait avec curiosité le discours de M. d'Haussonville et son opinion sur le mouvement antimonarchique dont Mgr Fava a donné le signal au nom des intérêts catholiques.

Le mot curiosité est peut-être excessif, car au fond on se doutait bien que M. d'Haussonville et les royalistes purs ne pouvaient être contents. Sans prononcer le mot, le représentant de M. le comte de Paris a, ce me semble, paraphrasé l'idée émise par le SOLEIL que la France répugnait au " gouvernement des curés ".

En revanche, M. d'Haussonville se déclare plus nettement en faveur de l'autre union, ce le qu'inspire Mgr l'archevêque de Paris.

Pourquoi ? On le devine ..... le respectable prélat n'ayant pas adhéré à la République avec la même netteté que Mgr Fava bien qu'au fond il ait essayé, lui aussi, d'amincir, sinon de couper tout à fait le câble entre les monarchistes et les catholiques.

Quoi qu'il en soit, et dans l'hypothèse ou les idées de Mgr Fava auraient un retentissement qui jusqu'ici me paraît, à vrai dire, assez restreint, le chef du partimonarchique c'est-à-dire M. le comte de Paris lui-même (c'est ce qui ressort du moins des métaphores de M. d'Haussonville sur l'armée monarchique, son général et son chef d'état-major) a cru bien faire en se réservant l'idée de la révision parce qu'elle donne une forme légale à l'opposition. Comment s'en servira-t il ? C'est son secret ; en réalité, je crains qu'on ne s'abuse sur la portée de cette arme.

Ne vous semble-t il pas, en effet, que demander la révision, c'est reconnaitre la République ? Une chambre qui voudrait la renverser n'aurait pas à reviser la Constitution mais à en faire une nouvelle.... à condition qu'on pût s'entendre avec les révisionnistes bonapartistes et les révisionnistes républicains.

M. d'Haussonville a simplement pris position au regard des groupes catholiques. En dehors de ce résultat intéressant pour lui, son discours n'apprend rien de nouveau sur les voies et les moyens à employer pour ramener la monarchie ; il ne donne aucune bonne raison aux brebis que même le berger République, un peu au hasard, j'en conviens, pour se rallier autour de la houlette fictive d'un roi absent.

RELATION FRANCO-ITALIENNES

Depeche telegraphique particuliere

ROME, 5 août.—J'apprends d'un membre du gouvernement qu'à aucun moment depuis la rupture des relations commerciales franco-italienne, on n'a eu plus d'espoir d'arriver bientôt à un accord douanier avec la France. Les bases en seraient déjà jetées et le désir d'une entente existant les deux côtés, il se pourrait que bientôt on pût annoncer que des négociations officielles vont être entamées. Le cabinet italien est très désireux d'arriver à ce résultat, surtout depuis la réunion du Congrès des agriculteurs de Naples, dont les délibérations ont produit une grande impression daus les sphères gouvernementales.

On commente assez une correspondance berlinoise parue dans l'*Opinione*, le journal officieux de M. di Rudini, qui dit qu'un traité formel entre la France et la Russie ne serait plus aujourd'hui, après l'adhésion de l'Angleterre à la triple alliance, qu'une vaine menace et ne fortifierait pas beaucoup les deux puissances. On croit donc qu'il existe une alliance tacite, mais qui ne se traduira pas en un traité formel.

AFFAIRES DITALIE

ROME, 5 août.—La commission d'enquête pour l'Erythrée a enfin bien voulu se souvenir du but de la mission qui lui avait été confiée. Elle vient de remettre au président du conseil un rapport sur les scandales dénoncés par le lieutenant Livraghi ; tout en émettant l'avis que les massacres en masse dont on a parlé n'ont pas été commis, elle croit que l'on a procédé à un certain nombre d'exécutions irrégulières. Elle ne s'est pas bornée, toutefois, à exposer le résultat de son enquête à ce sujet ; elle a également rédigé un certain nombre de rapports spéciaux sur l'organisation de la colonie, l'administration judiciaire, les écoles, les cultes, etc. Elle présentera en automne un rapport général sur les réformes à introduire dans la colonie.

Les organes libéraux ne peuvent décidément pas prendre leur parti de l'affaire des capucins de Tunis et mettent un acharnement singulier à essayer de faire prendre une simple mutation pour une expulsion. Ils croient faire merveille en publiant une longue lettre d'un capucin de Malte, dans laquelle les religieux qui viennent de quitter la régence sont représentés comme entièrement innocents d'intrigues antifrançaises et dignes de tous es respects. Ils feignent d'oublier que le cardinal Lavigerie a été le premier à rendre hommage au dévouement des capucins, qu'il a été obligé de se séparer d'eux afin d'assurer les services religieux auxquels ils ne pouvaient plus suffire, et qu'il va les remplacer par des religieux de même nationalité.

LA FRANCE A MADAGASCAR

PARIS, 5 août—Un incident grave qui pourrait amener une intervention armée de la France vient de se produire à Madagascar. Le gouvernement allemand a nommé récemment un nouveau consul à Tananarive ; ce consul, se conformant à la convention conclu l'an dernier entre la France et l'Allemagne, a demandé l'exequatur par l'intermédiaire du résident de France. Mais le gouvernement hova prétend obliger le consul à lui demander directement l'exequatur. Cette prétention étant contraire au traité de 1885 qui a établi le protectorat de la France sur Madagascar, et aux termes duquel la France dirige les relations extérieures du royaume, on prévoit d'énergiques protestations de la part du résident français et peut-être une rupture ouverte.

AMERIQUE

TREIZE D'ARRÊTÉS POUR UN ANCIEN MEURTRE

(dépeche télégraphique particulière)

PETOSKEY, 5 août.—L'Avocat de la poursuite du Comté de Presque Isle a signé hier des mandats d'arrêts contre treize individus, que William Repke a dénoncé comme étant ses complices dans l'assassinat d'Albert Molitor et de son commis, Ed. Sullivan, de Roger City, il y a seize ans.

Le confesseur Repke est déjà en prison. Les autres sont bien connus et la plupart d'entre eux occupe des positions publiques.

Molitor était un fils naturel du vieux roi William de Wurtemberg et était venu très jeune dans ce pays, banni de chez lui pour avoir essayé de prendre les plans des fortifications de Ulan. Dès son arrivée aux Etats-Unis, il s'était engagé dans l'armée et était arrivé à faire partie de l'Etat-Major du général Siegel.

La guerre finie, il se retirait à Détroit, s'y mariait et s'associait avec un nommé Rogers. Ils vinrent s'établir ensuite ici, construisirent une scierie et firent venir des ouvriers Polonais et Allemands. Le feu qui prit dans la scierie fut la cause que Rogers se retira de la société. Il laissa Molitor sans un sou.

Par suite de l'influence que ce dernier exerçait sur les Allemands, il fut nommé trésorier du comté, et la rumeur veut qu'il manipula si bien les fonds confiés dans ses mains, qu'il arriva à reconstruire sa scierie et à gagner beaucoup d'argent par la suite.

Plus tard, il refusait de rendre les comptes de sa gestion, et commandait avec une main de fer, ce qui lui attira la haine de beaucoup de gens, et lui valut sa triste fin.

PRETS A PRENDRE LES ARMES

Depeche telegraphique particuliere

ST LOUIS, Mo., 5 août.— Le CHRONICLE publiait hier une copie qu'il appelle un ordre officiel du Gouvernement Français, mais ne donne pas de nom, ni de signatures. La voici : *Capitaine Major, St Louis, Mo.*

A votre arrivée dans un pays étranger, vous avez négligé d'avertir le Consul de France le plus près de chez vous, de votre changement de résidence. Comme je n'ai reçu aucun avis m'indiquant le lieu où vous séjournez pour le présent, je viens vous prier de remplir les formalités exigées par la loi, afin que le Bureau de Recrutement vous désigne votre futur poste dans l'armée. Car dans le cas de mobilisation, vous seriez déclaré déserteur, si vous ne vous présentiez pas.

(Signé) MAJOR DIVISIONNAIRE.

Celui qui a reçu cette note, a sans y penser, oublié de notifier le Consul français, de son changement de résidence (de la Nouvelle Orléans à St Louis); mais averti à temps, il est allé trouvé M. Segnault à son bureau et lui a donné alors son adresse.

Le CHRONICLE dans son article, ajoute : Il y a 400 Français à St Louis, que le consul tient sous sa surveillance, il les connait tous très bien ; ceux ci sont encore tous prêts à retourner en France et à prendre les armes, au premier appel de la Mère Patrie. Tous ces Français croient que l'heure de la Revanche, est arrivée ; que voilà le moment venu de marcher sur les frontières allemandes.

Durant les dernières semaines, chaque Consul Français a reçu des communications diplomatiques à ce sujet et des ordres secrets.

Tout Français qui a servi dans l'armée française et qui est venu dans ce pays est obligé maintenant d'informer le Consul le plus proche de chez lui, de ses pas et démarches et du lieu de sa dernière et présente résidence. Les autorités doivent être prévenues sans délai de tout changement de résidence. Chaque homme reçoit ensuite une feuille de route, qui lui indique exactement ce qu'il a à faire et où il doit se rendre en cas de la mobilisation des troupes.

Dernièrement un gros montant d'argent a été placé au crédit des Consuls français dans ce pays ; ce montant servira à renvoyer en France, tous ceux qui y retourneront rejoindre leurs corps militaires. Presque tous les anciens so dats qui sont avertis maintenant et qui avaient négligé de donner leur adresse aux consuls français, se font une fête de retourner prendre les armes et de marcher à la frontière.

Que la guerre soit imminente ou non, un fait certain, est celui-ci : " Que tous les Français qui résident à St Louis désirent cette guerre du fond du cœur ; car, ils déclarent à l'unanimité qu'ils sont prêts à rentrer en France, aussi vite que la vapeur pourra les y conduire ".

LE PARADIS POUR DIVORCER

(Dépeche télégraphique particulière)

SIOUX FALLS, S. D., 5 août.—Le juge F. R. Alkens de ce circuit judiciaire, vient de prendre une décision, qui brisera bien des cœurs et qui jettera dans la désolation bien des âmes, de tout ce beau monde élégant des villes de New-York et de Philadelphie, qui venait ici obtenir facilement un divorce pour cicatriser les blessures faites à leur amour, pour se venger d'un infidèle ou se séparer d'une épouse coupable.

Cette décision fut rendue, dans le cas de divorce d'un nommé Mann, de Philadelphie, qui arriva ici le 22 février, passa 90 jours, d'après la loi, parmi nous et ensuite avertit officiellement dans la presse pendant soixante douze jours, ses intentions de s'adresser à la cour pour briser ses liens matimoniaux.

Le juge Alkens refusa d'accorder le décret de divorce, alléguant que Mann n'était pas véritablement un citoyen de l'endroit de bonne foi, qu'il n'avait pas juré sincèrement son application, par le fait bien simple, qu'il avait en le faisant, toujours l'intention de retourner à d'où il venait et aussi vite qu'il aurait obtenu son divorce.

Cette soudaine décison va matériellement contrecarrer les plans de Mme James G. Blaine, jr., qui compte au nombre des New-Yorkaises qui séjournent ici, dans l'intention d'obtenir rapidement et facilement son divorce d'avec son mari.

Mme Blaine, a jeune, n'a certainement jamais eu l'intention de venir s'établir d'une façon permanente dans le South Dakota et à moins qu'elle prouve que ce sont ses intentions, l'obtention d'un divorce pour elle est très problématique.

Parmi les nombreux pélerins qui viennent à cette nouvelle Mecque qui octroient si facilement des divorces, se trouve Mme De Stuers, dont la mère était la sœur de John Jacob Astor ; elle a une suite d'appartements à la Cataracte et attend là l'expiration de ses 90 jours de présence et de séjour légal.

(*Continuation sur la troisième page*)

AVIS.

Mon assortiment de Pardessus Imperméables est maintenant au complet.

Nouveau.

Joli.

Qualite Garantie.

De toutes Tailles.

Aux prix de Fabriques.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Choisissez de bonne heure.

Pharmacie Rideau.

ENCOIGNURE RIDEAU ET NICHOLAS.

DROGUES (Nouvellement arrivées et mises en vente.)

Nous gardons constamment en stock un assortiment complet de

PRÉPARATIONS ET PARFUMS FRANÇAIS, DROGUES, MÉDECINES ET PRODUITS CHIMIQUES, ÉPONGES, BROSSES, PARFUMERIE.

Toutes les ordonnances de médecins sont préparées avec la plus grande attention sous la surveillance immédiate du propriétaire.

Les personnes partant en villégiature trouveront à notre Pharmacie tous les Articles de Toilette qui leur sont nécessaires.

BELANGER & CIE.

PHARMACIENS

Téléphone Ottawa No. 163.

Vient d'Arriver.

300 Caisses Vertes
200 Caisses Rouges
50 Octaves
100 Demi Octaves
} Gin De Kuyper.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittaway & Jarvie.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA.

VENTE DE NOS

FONDS DE MAGASIN

—EN—

Bottines

—ET—

Souliers.

—CHEZ—

R. MASSON

102 Rue Sparks.

Malles et Valises.

—MAISON DE—

THE IMPERIAL.

Thes Nouveaux,
Recoltes de Mai,
Justement Arrive.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

5 livres de The du Japon $1.00.
3 livres a 40 cents pour - - 1.00.

Un Succes.

Je vends la célèbre eau de la SOURCE CALÉDONIA, en différentes quantités au gallon ou au quart, aux prix les plus bas. Nous livrons cette eau à domicile.

Essayez-là.

John Casey,

CHARGÉ D'AFFAIRES.

HOSE 50 PIEDS $5.00

HOSE 50 PIEDS $6.50

HOSE 50 PIEDS $8.00

HOSE 50 PIEDS $10.00.

Y compris les Accouplements et l'Arroseoir.

Puisard a Glace, etc.

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

P.S.—Glacieres.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS —ET— LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

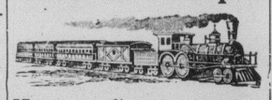

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Ottawa, 29 Juin 1890.

PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE.

EXCURSIONS D'ETE.

Vous proposez-vous durant cette saison de vous promener sur le St-Laurent, sur le lac Champlain, aux Adirondacks, aux Montagnes Vertes, aux Montagnes Blanches ou dans d'autres localités ? Alors, avant d'acheter vos billets, adressez-vous au bureau des billets du Canada Atlantique, bâtisse Russell House, au coin des rues Sparks et Elgin pour avoir des prix exceptionnellement bas, etc.

Nous délivrons des billets pour tous les bains de mer, à des prix excessivement réduits.

Nous appelons l'attention du public sur les magnifiques excursions suivantes : 1o A travers les Rapides du St-Laurent :

Nous avons fait nos arrangements avec le vapeur GATINEAU qui marchera trois fois par semaine entre Clark's Island et Montréal jusqu'au 1er Octobre prochain. Le vapeur quittera son hâvre, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des trains du matin, venant de Boston, New-York, Ottawa, Montréal et de tous les points intermédiaires, et sautera les Rapides, arrivant à Montréal vers trois heures p. m. Des billets seront délivrés par cette route pour Québec, tous les points du Saguenay et aussi pour tous ceux du chemin de fer Intercolonial.

$3.60. Excursion du Samedi à Montréal ; billet bon pour partir par les trains du Samedi, voyage complet par voie ferrée, par bâteau en sautant les Rapides, ou par la rivière Ottawa (Ottawa River Navigation Co.) et retour par voie ferrée, par le train du Lundi matin, ou par les rapides du St-Laurent ou par l'Ottawa River Navigation Co. (rivière Ottawa).

$4.00. Ottawa à Valleyfield et retour, repas au Queen's Hotel inclus. Billet bon pour tous les trains du Samedi et retour le Lundi. Les Rapides du Coteau, près de Valleyfield sont devenus célèbres par la présence de la Perche Noire dans leurs eaux.

A la demande du public, de bons guides seront fournis.

$5.00. Ottawa à Rouse's Point et retour. Billet bon pour trente jours. Le Windsor Hotel, situé au pied du Lac Champlain est le meilleur dans le Northern New-York, pêche et navigation admirables.

$6.00. Ottawa à Rouse's Point et retour, dîner compris à Windsor Hotel ; billet bon pour le Samedi, retour seulement le lundi.

CLARK ISLAND PARK

Situé sur le St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Valleyfield, devient de jour en jour plus renommé, comme place de pique-nique. Pour circulaires et les détails s'adresser à l'agent le plus près ou à

E. J. CHAMBERLAIN, Surint. Gén. S. EBBS Agt. Pass. de la ville.
C. J. SMITH, Agt. Gén. des Pass.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Encan : Marche By.

Montres et Bijouteries en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis. Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés des chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à,

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à,
E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q.
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal,
D. POTTINGER, Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE